

Développement Social des Quartiers - Déplacement de la Régie de Quartier Fontaine-Ecu Chaillot - Subvention à l'Office Public Municipal d'HLM

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre du développement social du quartier Montrapon - Fontaine-Ecu, l'Office Public Municipal d'HLM a envisagé de libérer des logements situés au premier niveau de l'immeuble 26 A, rue de Fontaine-Ecu pour :

- d'une part installer un point d'accueil de l'Office Public Municipal d'HLM,
- d'autre part aménager des locaux pour l'Association Régie de Quartier de Fontaine-Ecu Chaillot qui déménagerait du chalet en bois existant.

Le coût prévisionnel global de l'opération est estimé à 300 000 F TTC, et son financement est assuré comme suit :

Subvention de l'Etat	150 000 F
Subvention Ville	100 000 F
Fonds propres Office	50 000 F

Les travaux seront exécutés sous la responsabilité de l'Office.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- autoriser le versement à l'Office Public Municipal d'HLM d'une subvention d'équipement de 100 000 F,
- autoriser M. le Député-Maire à signer la convention à intervenir avec l'Office Public Municipal d'HLM pour cette opération,
- autoriser le transfert d'un crédit de 100 000 F du chapitre 908.6/232.85120.33000 au chapitre 913/130.85120.33000 pour couvrir la dépense indiquée.

M. l' Adjoint TISSOT, Président de l'Office ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Rapporteur.